Bulletin municipal d'information et de communication de la commune de Saint Clar de Rivière

Décembre 2018

SAINT CLAR INFOS

saintclarderiviere.fr

Directeur de publication : Etienne Gasquet

Conception, réalisation : Loïc Mahé, Jérôme Pacheco



La réunion publique du 14 juin 2018 a permis de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui constitue la clef de voûte du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui deviendra définitivement opérationnel fin 2019 ou courant 2020.

Malgré les nouvelles contraintes réglementaires que nous impose le PLU, nous continuerons à développer notre village de la façon la plus harmonieuse possible, pour le bien-vivre des habitants et la préservation de l'environnement.

Nous travaillons sur la construction d'un bâtiment pour créer deux classes de maternelle ainsi qu'une salle de motricité qui devraient être opérationnelles au plus tard le premier trimestre 2020. Cette extension devra s'inscrire de manière cohérente dans l'environnement. Aussi ce week-end, de jeunes individus ont pénétré dans la cour de l'école maternelle et ont dégradé du matériel de jeux. Je demande aux parents de sensibiliser leurs jeunes adolescents aux respects des biens communs.

Route de Beaufort jusqu'à l'embranchement du chemin de la Gare, des travaux de mise en sécurité pour piétons et cyclistes débuteront en 2019.

C'est ainsi que le Conseil Municipal et moi-même continuons de nous impliquer pour le développement et les besoins de la commune.

Bien à vous.

Étienne Gasquet - Maire de Saint Clar de Rivière



Urbanisme

Le PLU: un document qui vous concerne

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de planification qui fixe les règles d'occupation des sols afin de mettre en œuvre un projet de territoire. Par délibération en date du 15/03/2016, le conseil municipal a prescrit la révision de son PLU. Cette évolution est rendue nécessaire notamment par la nécessité de la mise en compatibilité du document d'urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Grande Agglomération Toulousaine.

À quel moment la population est associée ?

La concertation est menée en parallèle du déroulement de l'étude, jusqu'à l'arrêt du PLU par le conseil municipal, les moyens mis en place par la commune sont :

- un registre mis à disposition à la mairie pour recueillir vos observations sur le dossier,
- il est possible d'écrire directement au Maire afin de lui faire part de vos remarques sur le projet,
- les documents d'étude consultables à la mairie,

À quel moment de la procédure sommes-nous ?

Ce projet a été présenté aux personnes publiques associées (Etat, SCoT, Intercommunalité…) ainsi qu'à la population lors d'une réunion publique le 14/06/2018.

Quel projet pour notre territoire ?

Au cours d'ateliers de travail, les élus ont défini les orientations prioritaires pour le territoire, le PADD en est leur traduction. Le projet a pour objectif de construire un territoire d'accueil, d'espace à vivre et à découvrir. Les règlements graphiques et écrits et les Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) seront la traduction spatiale de ces actions.

La réflexion sur le PADD a permis de dessiner un projet de territoire à long terme, à horizon 2035. Ce projet est articulé autour de 3 grands axes :

Axe 1 : Territoire de richesse

Renforcer les richesses environnementales,
Valoriser les ressources locales,
Conforter les composantes identitaires,

Axe 2 : Territoire d'accueil

Pérenniser l'accueil de population,
Développer les équipements et services à la population,
Conforter l'offre économique,

Axe 3 : Territoire de proximité

Construire un modèle en adaptation aux besoins locaux,
Structurer le modèle de développement urbain,
Affirmer le rôle de centralité du cœur de ville.

Travaux

REALISES

- Rénovation du revêtement du chemin de la Houe
- Aménagement de la voirie en bas du « clos des Peyrous »
- Réalisation d'une pièce de vie à l'atelier municipal.



A VENIR

- Remplacement des lampadaires (défectueux et usés) de la place du village par des appareils à lampes LEDS (70 % d'économie).
- Extension de la zone 30 route de Rieumes, jusqu'au dernier « tourner à gauche ».
- 2ème tranche de sécurisation du CD50 : croisement route de Beaufort au chemin de la Gare, réalisation début 2019 (busage du fossé qui sera recouvert d'un cheminement piétons/cyclistes.

Environnement

Promenade sur les chemins de Saint Clar



Vous aurez peut-être remarqué depuis le début de l'été les panneaux verts de la promenade du Sagayot. Ce parcours, partant du groupe scolaire, suit le ruisseau du même nom en empruntant l'ancienne voie ferrée jusqu'à la station d'épuration. Il revient ensuite vers le village en passant par les bois, puis une allée de frênes plantés à l'hiver 2010-2011. Au total, une heure de promenade à pied ou une vingtaine de minutes en vélo.

Un second chemin sera balisé cet hiver et un troisième sera créé ultérieurement. N'hésitez pas à nous proposer des idées de promenade !

Enfin, des cartes du village sont disponibles sur le site Internet de la mairie.

Associations - Culture

Soirée Jazz sur son 31



Jeudi 18 octobre, le groupe Esther Nourri Quartet nous a régalés pendant près de deux heures de standards de jazz, mais aussi d'interprétations de Serge Gainsbourg ou Charles Aznavour. La salle des fêtes était agréablement décorée grâce aux bénévoles du Foyer Rural. C'est la 2ème fois qu'un concert gratuit, grâce au soutien du Conseil Départemental de la Haute Garonne, peut ainsi se tenir dans notre commune dans le cadre de ce festival populaire et de qualité.

Téléthon 2018

Cette année encore, notre commune participe au Téléthon en association avec Labastidette et Lamasquère. Première manifestation le **vendredi 23 novembre 2018.**

7ET8 DECEMBRE 2018

11 Novembre 2018



Le dimanche 11 novembre, nous avons pu assister à une cérémonie émouvante devant le Monument aux Morts. Les enfants de l'école, accompagnés par leurs enseignantes, puis la chorale du village, ont chanté devant un public important. L'énoncé des noms des disparus de la Grande Guerre a été suivi du discours prononcé par notre maire, en présence de notre députée, de notre conseillère départementale et des élus. Un apéritif chaleureux a clôturé cette cérémonie dans la salle des fêtes. Plus tôt dans la matinée, le Foyer Rural avait organisé à la bibliothèque une exposition d'objets, photos, lettres, documents et livres consacrés à ce conflit majeur dont nous avons célébré le centenaire.

Ecoles

Compétences MURETAIN AGGLO

Retour des compétences MUERTAIN AGGLO vers la commune : ATSEM, entretien ménager et service à table, ainsi que le matériel de cantine.



Groupe scolaire : début de réflexion sur une future extension

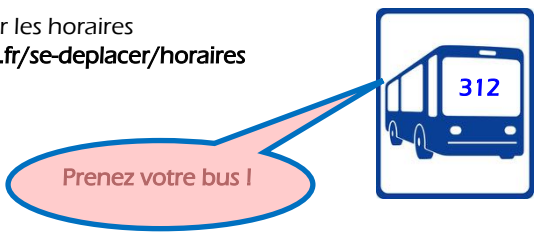
Face à l'augmentation des effectifs et de la fréquentation de la cantine, il est envisagé la création de deux salles de classe de 60 m² chacune et d'une salle de motricité de 120 m².
La salle d'accueil actuelle de l'ALAE permettra l'agrandissement du restaurant scolaire.

Informations Municipales

Ligne 312 Tisséo

Depuis janvier 2018, notre commune est desservie par le réseau bus de Tisséo. Cette avancée majeure permet aux habitants de Saint Clar de Rivière de rejoindre la gare de Muret et d'atteindre Toulouse avec les transports en commun : 11 bus / jour en semaine.

Consulter les horaires
https://www.tisseo.fr/se-deplacer/horaires



Prochaine généralisation du compteur Linky sur notre commune

D'après le site Internet d'Enedis (*), le village sera concerné entre mai et octobre 2019 par le déploiement du compteur Linky, une trentaine de compteurs étant déjà installés sur la commune. Les habitants seront prévenus par courrier individuel quelques semaines avant l'intervention.

La mise en place de ce compteur dit intelligent a été décidée pour mieux gérer la distribution de l'électricité dans un contexte d'abandon progressif des énergies fossiles et pour faire face à deux enjeux importants : l'arrivée massive des véhicules électriques et un nombre croissant de sources d'énergie intermittentes. Par ailleurs, le compteur Linky permet d'effectuer à distance la mise en service et le relevé des consommations.

Par défaut, les données de consommation sont envoyées par le compteur, via le réseau électrique, une fois par jour à Enedis, qui les transmet au fournisseur d'électricité pour l'établissement de la facture. Si on souhaite connaître sa consommation de façon plus fine, il faut le demander via le site Internet d'Enedis (et non pas celui de son fournisseur d'électricité).

Il y a parfois nécessité d'ajuster la puissance souscrite suite à l'installation du Linky qui joue aussi le rôle de disjoncteur, moins tolérant que les disjoncteurs actuels en cas de dépassement.

Dans la grande majorité des cas, la mise en place du nouveau compteur se fait sans incident. Les propriétaires qui ne souhaitent pas l'installation du compteur Linky doivent signifier leur refus à Enedis.

(*) Enedis, ex-ERDF, est l'entreprise qui a reçu une délégation de service public pour distribuer l'électricité dans la quasi-totalité du pays, à ne pas confondre avec les fournisseurs d'électricité auprès desquels les consommateurs ont souscrit leur abonnement.





Encombrants / Tri sélectif



La collecte des encombrants est assurée par le Muretain Agglo.

Elle aura lieu le **jeudi 6 décembre 2018** sur RDV : inscription obligatoire en Mairie.

De nouvelles consignes de tri pour janvier 2019 vont vous être distribuées.



Inscription liste électorale



Pour pouvoir voter à partir du 1er mars 2019, pensez à vous inscrire en mairie avant le **31 décembre 2018.**

État civil

Naissances, mariages, décès (du 01/01/2018 au 31/10/2018)

La municipalité félicite chaleureusement les parents de :

- Emma DEBENEST
- Liam HAMMAMI
- Tom PRADES NOUGIER
- Nawfel HACHCHADI
- Elio CAMPAGNOLO
- Maïa FOUCAULT PALAS
- Loan DUTERTRE
- Celia BELKHENCHIR
- Anaïa PEREZ FLORES
- Maël BÈZES
- Axel COMMANAY
- Mikail KIZILKAYA



- Elouan FADDOUL
- Karl-Ewen MARIETTI BRACCIANO
- Kelyan LUMMERT
- Carl PARGUES
- Alexy BOUCHER



Tous nos vœux de bonheur accompagnent les couples qui se sont unis :

- Jean-Philippe BRUEL et Lydia GREGORIS
- Jordan HARTZ et Alexiane DELAHAYE-ZUGNO
- Pierre CHADOUTAUD et Nadeche BRINK
- Christophe BARRE et Pauline SAINTIGNAN
- Ramazan KIZILKAYA et Aysel SIRIN
- Antony ETAIX et Nathalie SIRVENT

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles et aux proches de :

- Arlette HAGUET veuve AMIEL
- Loïc MICHEL
- Pierre ROBERT
- Joseph FLORES
- Eric HELVIG
- Robert CHANEL

